

Mis en ligne par Marie-Cécile, le 6 décembre 2018 (dernière m.a.j. : 7 décembre 2018)



Des représentants de l'association ont été reçus mardi 27 novembre en audience par un conseiller de Jean-Michel Blanquer. En voici le compte-rendu.

Audience d'ATC au Ministère - Mardi 27.11.2018

Mardi 27 novembre 2018, trois représentants de notre association « Arrête ton char - Langues et Cultures de l'Antiquité aujourd'hui », Robert Delord, Victorine Ledet et Marie-Cécile Gohin, ont été reçus lors d'une audience par Matthieu Lahaye, conseiller « Discours, mémoire, culture, langues régionales » au cabinet de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Matthieu Lahaye était accompagné de deux membres de la DGESCO (Direction Générale de l'Enseignement Scolaire), tous deux membres de la MAF (Mission de l'Accompagnement et de la Formation), l'un de la MAF 1 (chargée des contenus d'enseignement et des ressources pédagogiques), l'autre de la MAF 2 (chargée du pilotage de la formation des personnels enseignants et d'éducation).

Mattieu Lahaye semblait plutôt ouvert et prêt à entendre les demandes autour des LCA.

[Des avancées significatives.](#)

Robert Delord a dans un premier temps rappelé toutes les avancées déjà obtenues pour nos disciplines : la volonté annoncée du Président de la République et du Ministre de l'Éducation Nationale Jean-Michel Blanquer de valoriser les LCA, la mise en place d'éléments de programme autour de l'étymologie dans l'apprentissage du lexique en primaire, la circulaire de janvier dénonçant les dérives dans la prise en compte de l'enseignement des LCA dans les établissements, le succès de la certification complémentaire en LCA. L'association est ravie de voir que certaines de ses propositions ont été retenues, et de voir les avancées obtenues pour les LCA. On en voit déjà des retombées positives, comme la hausse des effectifs cette année. Nous rappelons que l'enjeu est aussi de faire remonter les chiffres des étudiants en langues anciennes pour avoir de nouveau des professeurs formés devant les élèves.

M. Lahaye s'est concentré, dans cette première partie de l'audience, sur le FELG (Festival Européen de Latin et de Grec, dont la prochaine édition se déroulera à Lyon du 20 au 24 mars 2019), ainsi que sur le PNF (Plan National de Formation) des LCA. Il espère que ce festival et cette formation prendront par la suite de l'ampleur. La tournure que prennent ces éléments lui semble importante pour la mise en valeur des LCA, d'autant plus que le festival est ouvert au public. Il espère que la dimension européenne sera développée par exemple en mettant à chaque édition un pays latin à l'honneur.

Dans un second temps, Robert Delord énumère les difficultés actuelles et à venir pour les langues anciennes :

1) La place du professeur de LCA

[Une circulaire diversement appréciée/aux résultats mitigés.](#)

Il rappelle que le professeur de LCA est celui dont la position est la plus difficile, car son statut n'est plus pérenne, et que les chefs d'établissement ne se satisfont pas d'une simple circulaire. Pour mémoire, il s'agit de la circulaire n°2018-012 du 24-1-2018 intitulée « Mise en œuvre de l'enseignement facultatif de langues et cultures de l'Antiquité ». Elle offre plus de souplesse aux enseignements de LCA, comme la possibilité de moduler sur les trois niveaux les horaires de LCA, la possibilité de faire un EPI LCA en 6^e, ou encore la possibilité d'accorder une « dotation horaire spécifique » pour les enseignements de LCA si les heures de marge ne suffisent pas à couvrir les besoins de l'établissement. Or la circulaire n'a pas été prise en compte, et a même été remise en cause par de nombreux chefs d'établissement et leur syndicat majoritaire, le SNPDEN, au point qu'elle s'est parfois retournée contre des enseignants de LCA. Entre autres, il y a une

difficulté à maintenir des horaires décents.

[Une augmentation des heures de LCA... à confirmer.](#)

M. Lahaye a alors interrompu Robert pour indiquer que la remontée des chiffres a fait état d'une augmentation des horaires de LCA dans 87 % des établissements. Nous lui répondons que dans plusieurs établissements, cette augmentation est due à l'ouverture d'un deuxième groupe, mais que les groupes sont chacun restés aux horaires planchers... Nous nous mettons cependant d'accord sur le fait que l'augmentation des heures en général est quand même plutôt bon signe. M. Lahaye rappelle que l'on ne peut évaluer les évolutions que par rentrée scolaire puisque cela ne peut évoluer entre deux, et soutient que la pression sur les rectorats sera maintenue.

Il précise aussi que certaines autres disciplines connaissent une situation plus difficile que les LCA, en citant les professeurs d'allemand. Nous maintenons que notre situation n'est pas facile, en donnant quelques exemples.

2) Les problèmes d'inégalités entre établissements

[Des horaires variables selon les établissements.](#)

Notre autre inquiétude vient du fait que les inégalités entre les établissements augmentent depuis la réforme du collège : entre les regroupements de niveaux, les établissements qui restent sur les horaires planchers de 2016 alors que d'autres sont revenus aux anciens horaires, le nombre d'heures d'enseignement reçu entre deux élèves sortant de collège n'est pas du tout le même !

[Des politiques territoriales variables par rapport aux voyages scolaires.](#)

De même, selon les départements et leurs différentes politiques, les voyages culturels, qui prennent pourtant part à la pédagogie des LCA, sont de plus en plus difficiles à monter. Ce point a particulièrement intéressé M. Lahaye, qui nous a posé beaucoup de questions là-dessus, car cela lui semble important que les élèves puissent avoir accès à un voyage culturel.

Il a conclu en rappelant que le ministre a bien déclaré que le latin n'est pas élitiste et il faut que l'on s'appuie là-dessus.

3) Le problème des heures fléchées

[Pour le retour des horaires fléchés !](#)

Les deux points précédents ont permis d'aboutir à ce troisième point essentiel : le besoin d'un retour aux heures fléchées, seul moyen de garantir une pérennité à notre matière. Nous avons rappelé que, tant que le latin était pris sur la marge, il servirait en quelque sorte de variable d'ajustement, ce qui remet en cause chaque année le nombre d'heures ou le nombre de groupes. M. Lahaye nous rappelle alors l'existence d'une dotation spécifique à demander au rectorat (en vertu de la circulaire de janvier 2018 évoquée plus haut) ; Robert Delord lui répond que les démarches pour y accéder ne sont pas claires, ce qui semble surprendre M. Lahaye, qui insiste sur le fait qu'un chef d'établissement sait très bien comment cela fonctionne. Il rappelle alors qu'il y a un CA pour prendre les décisions, à moins que nous n'ayons pas confiance en nos représentants ! Nous lui répondons que justement le professeur de LCA est souvent dans toutes les instances pour pouvoir se battre pour sa matière, ce qui participe d'ailleurs à son épuisement. La solution serait vraiment le fléchage, ou au moins de ne pas avoir des horaires plafond, comme c'est le cas actuellement, puisque certains chefs d'établissement s'appuient sur cette formule pour donner moins d'heures. Nous regrettons que le maintien du latin et son nombre d'heures dépendent de la personnalité du professeur au lieu de dépendre de la matière.

[La difficulté d'accéder aux LCA, selon les établissements.](#)

M. Lahaye nous demande si tous les élèves qui veulent faire latin peuvent bien y accéder. Nous lui répondons que nous n'y sommes pas encore, et que là encore cela dépend énormément de la politique de l'établissement ; nous évoquons le *numerus clausus* des effectifs de latinistes pratiqué dans de très nombreux établissements en donnant des exemples de pratiques différentes ayant cours dans certains collèges pour limiter le nombre de latinistes : critères sur « dossier », tirage au sort, etc. Nous déplorons toutes ces pratiques, alors que le latin permet à certains élèves de « raccrocher », en français notamment. Monsieur Matthieu Lahaye s'est ému de cette situation et propose de chercher des solutions pour y remédier.

4) La situation des langues anciennes au lycée

[Les craintes des enseignants de LCA face à la réforme du lycée.](#)

Robert Delord indique toutes les craintes répertoriées quant à l’enseignement des LCA au lycée : situation floue entre spécialité et option, peur que les deux ne soient confondues (si on différencie les deux, c’est 7h de LCA sur un seul niveau à pourvoir !) ; peur quant à la distribution des enseignements de spécialité dans les secteurs, car les enseignants sont peu consultés ou on leur demande de constituer un dossier sans trop savoir quels sont les critères à mettre en avant.

La politique volontariste du ministère vis-à-vis de l’enseignement des LCA.

M. Lahaye rappelle que Jean-Michel Blanquer a été très clair ; tous les enseignements de spécialité doivent être accessibles aux élèves. Il rappelle aussi que le déploiement se fera selon la répartition actuelle : là où il y a déjà un enseignement « lourd », on établira une spécialité ; là où c’est plus léger, on se contentera d’une option. Il ajoute que l’enseignement facultatif de LCA est le seul qui aura le droit à un bonus, et le seul qui sera cumulable. Quand Robert Delord répond que le bonus est maigre, M. Lahaye nous dit que les enseignants de n’importe quelle autre matière seraient heureux de recevoir un tel bonus, et que nous, nous serions déçus de le perdre, signe que ce n’est pas rien.

Pour une revalorisation de la filière littéraire.

On revient sur le problème d’accessibilité, surtout dans les départements ruraux où les lycées sont éloignés les uns des autres et les moyens de transport problématiques. M. Lahaye répond que les nouveaux programmes de spécialité sont très bien faits et donneront envie, d’autant plus que les programmes de littérature/lettres sont très « classiques ». Robert Delord rétorque que les parents et les élèves ne liront pas les programmes, et resteront sur les idées reçues (S = pour les bons élèves, ES = pour les moyens, L = pour les autres) et qu’il faut donc revaloriser l’équivalent de la filière L si on veut que les élèves choisissent cette spécialité, et rappeler que les filières littéraires donnent aussi des débouchés intéressants.

L’enseignement des LCA, facteur de développement de compétences professionnelles.

Nous évoquons aussi le problème des élèves qui choisissent une orientation scientifique et qui sont actuellement le vivier le plus important pour les LCA. Nous rappelons que le maigre avantage de l’option LCA ne leur donnera pas envie de la choisir, et qu’il faut valoriser l’apport de cette option pour les futurs débouchés. Robert Delord cite alors le rapport de 2013 du Centre d’Analyse Stratégique : « les LCA au cœur de l’excellence scolaire et professionnelle », rapport qui rappelle l’adaptabilité que les LCA apportent aux élèves.

Pour l’accessibilité des LCA aux filières technologiques.

Nous regrettons également que le choix de l’option latin ou grec ne soit pas dérogoire, alors que si on veut avoir un vivier pour les spécialités en première, il faut que les élèves qui veulent s’orienter vers celle-ci puisse suivre les cours dans le lycée qui la propose dès la seconde. Matthieu Lahaye a pris note de ce point crucial. Nous déplorons enfin que les élèves des filières technologiques ne puissent avoir accès aux LCA alors que beaucoup de nos élèves latinistes de troisième partent en voie technologie et ne peuvent continuer une option qui pourtant leur plaît.

*

A la fin de notre audience, M. Lahaye rappelle les points qu’il a notés pendant l’entretien :

- la question d’une dérogation pour pouvoir suivre les options latin/grec au lycée,
- l’importance de la communication sur le rôle des humanités,
- le point sur le numerus clausus tacite dans les établissements avec des arguments fallacieux,
- le problème des horaires et le fait qu’il faudrait faire sauter la mention « dans la limite de »,
- le fléchage des heures, qui est revendiqué depuis longtemps,
- les points positifs soulevés :
 - le volontarisme de Jean-Michel Blanquer, qui tranche avec l’attitude de Najat Vallaud-Belkacem,
 - les actes : le festival « FELG » de Lyon qui peut devenir le fer de lance, la locomotive de la discipline, un moment fort à construire,
 - l’augmentation des effectifs,
 - la certification en LCA.

Il nous demande ce que nous pensons de la réforme des épreuves du CAPES (vers une simplification : version et commentaire), qu’il trouve plutôt bonne. Robert Delord répond que, depuis 2013, les candidats à ce concours de recrutement de la fonction publique ne sont plus sur un pied d’égalité, car les lettres modernes peuvent avoir des options cinéma, FLE, etc. et peuvent être valorisés sur ces points, alors que les lettres classiques sont repliés sur leur discipline.

Dernière question de Robert Delord sur la Maison Numérique des Humanités : est-ce que cela a vocation à devenir le CNED du latin/grec ou est-ce un complément ? L’un des membres présents de la DGESCO répond que cette entité a pour vocation de proposer des ressources numériques pour tous (pas seulement les professeurs), mais ne remplace pas un enseignement.

Au moment de conclure l’entretien, M. Lahaye nous fait part de son « intime conviction » : le latin et le grec méritent que l’on soit offensif, d’autant plus que la culture antique est actuellement valorisée dans notre société : best-sellers qui se situent dans l’Antiquité, les Français férus de voyages en Italie ou en Grèce, etc. L’écho en est très fort dans la société (résultat du militantisme des professeurs de LCA, dit-il), « l’hiver n’est pas en train de venir ». Il rappelle cependant que, même si c’est la conviction de Jean-Michel Blanquer, il faut du temps pour convaincre certaines personnes : il y a déjà des résultats, mais il espère bien les amplifier.